



# LA PÊCHE !

Lettre d'information des pêcheurs de l'A.A.P.P.M.A.  
de l'Orme des Mazières

Rédaction : Serge NEANT

## Lettre d'information N° 29 1<sup>er</sup> trimestre 2012

### Une première fois



Assemblée Générale Ordinaire AAPPMA 2011

Quoi de plus angoissant qu'une première fois ? Souvenez-vous, tout au long de votre vie, les premières fois, il y en a eu beaucoup et cela s'est appliqué à toutes les choses simples et compliquées de notre vie. Alors à l'inverse, quoi de plus angoissant qu'une dernière fois, ou plutôt une dernière année !

Bien entendu je parle de la dernière année du bureau et du conseil d'administration de notre AAPPMA, oui votre AAPPMA. Lors de notre prochaine assemblée fin de cette année, comme le prévoit les statuts, l'ensemble des membres du bureau et du conseil d'administration sera démissionnaire.

Je me pose des questions sur les dix années passées, avons nous atteints nos objectifs, rempli nos engagements, nos obligations, avons-nous satisfait la majorité des pêcheurs, sommes nous toujours innovants ? Voilà bien des questions sans réponse.

Comme vous le savez, un mandat est composé de cinq années. Pour Jean-Michel et moi-même, c'est déjà la fin de notre deuxième mandat.

Lors de notre dernière réunion de conseil d'administration qui s'est tenue le 8 mars dernier,

avec Jean-Michel, nous avons fait le choix de renouveler notre candidature une troisième fois. Encore cinq ans pour un nouveau mandat !

Comme vous, nous aimons le domaine des Mazières et tout ce qui va avec, l'amitié que nous nous portons mutuellement est aussi l'essence pour travailler sereinement. Si nous ne nous représentons pas, que deviendra notre AAPPMA ? Les statuts imposent un minimum de 7 membres au conseil d'administration, c'est beaucoup !

Pour la prochaine réunion de bureau, chaque membre se positionnera sur sa volonté de poursuivre ou non pour un nouveau mandat. Pour constituer le nouveau bureau et conseil, d'administration, nous aurons certainement besoin de candidats nouveaux. Si, comme nous, vous aimez la pêche et la vie associative, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous avons déjà deux nouveaux volontaires, Patrick Sevestre et Gérard Cittadini qui ont manifesté le souhait de nous rejoindre ils ont été cooptés pour cette année 2012.

## Rétrospective 2011

Un petit retour sur l'année écoulée, quelques points forts :

La reconduction du bail emphytéotique et le prolongement de la SI (Société Immobilière) du Centre Sportif de l'Orme des Mazières pour une durée de quarante cinq ans, voilà une très bonne chose de faite car cela, bien évidemment était indispensable à toutes les associations sportives de notre si beau domaine et bien entendu à notre AAPPMA.

Notre assemblée générale ordinaire du 10 décembre, où quelques décisions ont été validées, à savoir, l'agrandissement de notre maison des pêcheurs pour y créer un bureau, la validation de l'élevage, brochets et Black Bass, l'obtention du quitus pour la gestion sans faille de notre comptabilité par notre ami et trésorier Michel.

Quelques réalisations, la fin des travaux des pontons flottants, vous pouvez vous rapprocher du bureau pour y avoir une place, l'achat par le CSOM d'arbres et leurs plantations le long de notre berge concours par François notre pépiniériste préféré, l'achat d'un ensemble pique-nique, table et bancs en bois, qui sera installé à la plagette au printemps 2012, l'achat et l'installation d'un petit hangar tôle pour des rangements divers.

Vous trouverez à la surface de l'eau des bouées rouges que nous avons attachés aux obstacles immergés pour vous les signaler afin de préserver vos moteurs électriques.

## Les belles prises 2012

Pour nous tous, la pêche est un véritable plaisir, voir une passion bien agréable à pratiquer sur notre domaine. Il n'est surtout pas nécessaire de tuer un poisson pour être le plus heureux des pêcheurs bien au contraire, la remise à l'eau, voilà un pur moment de plaisir.

Nous sommes de plus en plus nombreux à pratiquer le « No Kill » et bien cela paie car vous pourrez admirer les beaux poissons pris dans nos eaux qui, sans cette pratique et l'élevage régulier, n'aurait jamais pu donner tant d'émotion à nos pêcheurs, de plus, ils sont encore à prendre ! Car remis à l'eau. Que du bonheur !



## Information

Consommation du poisson pêché dans les cours d'eau du département de l'Essonne

\* Arrêté n° 2010-DDT-SE-567 du 7 juillet 2010

- portant interdiction de la pêche professionnelle en vue de la commercialisation destinée à la consommation humaine et animale de tous poissons pêchés dans les rivières du département,
- portant interdiction de consommation des anguilles, barbeaux, carpes, silures et brèmes pêchés dans le département de l'Essonne,
- portant interdiction de consommation des poissons pêchés dans les rivières Orge depuis la limite du département jusqu'à la confluence avec la Seine, et Essonne depuis la commune de Baulne jusqu'à la confluence avec la Seine, ainsi que leurs annexes hydrauliques,

Comme vous l'aurez saisi, il n'est pas recommandé de consommer les poissons de notre département. Vous pouvez, si vous le souhaitez, avoir des informations complémentaires en allant sur notre site, un lien avec le site de la fédération de l'Essonne vous amènera à des articles détaillés. Je n'en profite pour vous redonner l'accès à notre site, à partir de Google: il vous suffit de taper : « aappma orme des mazières ». Si vous le pouvez, allez le visiter, vous y trouverez l'ensemble de notre vie associative, règlement, activités, résultats, prises, un coin petites annonces et des adresses utiles, les dates d'ouverture et bien d'autres choses encore, merci encore à Fabrice notre webmaster pour son professionnalisme et sa disponibilité.

## Le calendrier des activités 2012

<b>DIMANCHE (journée)</b>	<b>20 MAI</b>	<b>CONCOURS</b>	<b>CARNASSIERS (en barque)</b>
<b>SAMEDI (matinée)</b>	<b>2 JUIN</b>	<b>CONCOURS</b>	<b>Pêche au coup (3hoo) (Challenge André NERA)</b>
<b>SAMEDI (matinée)</b>	<b>8 SEPTEMBRE</b>	<b>CONCOURS</b>	<b>Anciens ACDC Pêche au coup</b>
<b>SAMEDI (matinée)</b>	<b>22 SEPTEMBRE</b>	<b>Nettoyage</b>	<b>Berge concours (Participants tous pêcheurs des Mazières)</b>
<b>DIMANCHE (journée)</b>	<b>23 SEPTEMBRE</b>	<b>CONCOURS</b>	<b>AMERICAINE par équipe de deux avec repas le midi</b>
<b>DIMANCHE (journée)</b>	<b>28 OCTOBRE</b>	<b>CONCOURS</b>	<b>CARNASSIERS (en barque) avec repas le midi</b>

Lors de notre prochaine réunion de bureau, nous définirons les modalités pratiques de notre premier concours carnassiers de printemps du 20 mai.

En effet nous souhaitons innover, certainement par une session pêche plus longue. Nous prendrons certainement une collation sur la barque. Nous pourrions arriver à une pêche de 9h00 à 15h00. Nous vous informerons bien évidemment en amont lors de l'envoi des courriers d'inscription.

## Des dates à retenir

Chronologiquement, c'est le **29 avril** que le CNM (Centre Nautique des Mazières) organisera sa **foire à tout**, coté Ferdinand Buisson, vous apporterez planche et tréteaux pour vendre ce que vous souhaitez, articles de pêche, de sports ou de loisirs et autres, rien à payer, il suffira simplement de s'inscrire en amont et nous souhaitons de nombreux visiteurs pour simplement chiner et passer un moment convivial entre adhérents et invités, un concours de boules et des activités ludiques seront proposées tout au long de cette journée.

Le **9 juin 2012** toujours au club house, se tiendra l'**assemblée générale ordinaire du CSOM** (Centre Sportif de l'Orme des Mazières) je vous rappelle que vous êtes avant tout adhérents au domaine du CSOM par le biais de votre inscription à l'association sportive pêche (AAPPMA) votre participation à cette assemblée est donc fortement souhaitée par l'ensemble des membres du bureau et du conseil d'administration du CSOM, qui je vous le rappelle, ne sont aussi que des acteurs bénévoles.

Vous l'aurez compris, lors de la prochaine **assemblée générale ordinaire de notre AAPPMA** qui se tiendra le **15 décembre 2012** au club house, l'avenir de notre AAPPMA sera entre vos mains. Que ceux qui souhaitent rejoindre les bénévoles que nous sommes, pour former le conseil 2013/2018 se manifestent rapidement, tout en souhaitant que vous soyez très nombreux à venir ce jour là décider de votre avenir de pêcheur au sein de notre AAPPMA.

## Divers

A ce jour, nous comptons environ 125 inscrits à notre section pêche sur l'exercice 2012, nous sommes confiants pour atteindre le nombre d'environ 180 inscrits.

Lors de notre dernière assemblée, l'alevinage 2012 a été voté à la majorité, ce sera donc des brochets de deux étés et des Black Bass qui rejoindront nos eaux, je lancerais une consultation dans les semaines à venir.

Comme vous l'aurez compris nous aurons besoin de vos voix pour renouveler les membres du bureau et du conseil d'administration de votre AAPPMA.

Comme nous, vous aimez le domaine des Mazières avec tout ce qui gravite autour, convivialité, rencontres amicales et autres, alors soyez présents pour cette assemblée 2012. Bien entendu c'est l'amitié qui nous lie avec Jean-Michel, qui nous a fait animer avec plaisir cette activité pêche depuis bientôt dix ans, déjà dix ans ! Nous essaierons donc, si vous le souhaitez, de continuer nos investissements personnels et collectifs pour vous donner le plus de satisfaction possible, mais nous avons forcément besoin de vous, alors ensemble nous construirons les belles rencontres de demain.

A bientôt au bord de l'eau.